



Déchets
13 et 27 juin
11 et 25 juillet
8 et 22 août



Recyclage
6 et 20 juin
4 et 18 juillet
1, 15 et 29 août



Matières compostables
À toutes les semaines
le mardi.

Collecte des encombrants (gros déchets) à domicile : Dans la semaine du 11 au 15 septembre 2023.
SVP, mettez vos items au chemin le dimanche 10 septembre.

Conteneur de déchets de construction : 17 juin 2023, au coin des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu.

Distribution gratuite d'arbres le 20 mai dernier au bureau municipal. Sur la photo, René Guimond, maire, Jason Tousignant, conseiller # 5 et Renaud Labrecque, directeur général de la Municipalité.



- Maire**
Monsieur René Guimond
- Conseillère, siège #01**
Madame Cathy Michel
- Conseiller, siège #02**
Monsieur Dany Boucher
- Conseiller, siège #03**
Monsieur Jean-François Bienvenue
- Conseiller, siège #04**
Monsieur Samuel Castonguay
- Conseiller, siège #05**
Monsieur Jason Tousignant
- Conseiller, siège #06**
Monsieur Mathieu Perreault-Soucy
- Directeur général et greffier-trésorier**
Renaud Labrecque
- Directrice générale et greffière-trésorière adjointe**
Karine Paquet
- Agente de bureau & réceptionniste**
Amélie Grimard
- Inspecteur municipal**
Jean Lépine
Jean-Michel Smith
- Inspection en bâtiment**
(Émission permis et certificats)
1 866 441-0404
inspection@mrcbecancour.qc.ca
- Bureau municipal**
1170, rue du Terrain-de-Jeu
Parisville (Québec) G0S 1X0
Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514
info@municipalite.parisville.qc.ca
www.municipalite.parisville.qc.ca
- Heures d'ouverture du bureau municipal :**
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
- Heures d'ouverture de la bibliothèque :**
Mardi : 13h30 à 15h
Mercredi : 18h30 à 20h00
Tél. : 819-292-2644
- Office municipal d'habitation au coeur du Québec :**
Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
Tél. : 819-367-2166
direction@omhcdq.com
- Fabrique** – 819-292-2058
fab@municipalite.parisville.qc.ca
- Heures d'ouverture Bureau de poste :**
Lundi : 9h30 à 13h et 14h à 15h30
Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et 14h à 15h30



Bonjour à toutes et à tous,

Je vous adresse ces quelques mots pour vous parler d'un sujet d'actualité. Le conseil municipal, à la suite de nombreuses discussions, a pris la décision de ne plus utiliser la cour de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour (APHMRCB) comme stationnement pour la salle municipale. Je remercie les membres du conseil d'administration de l'association pour leur collaboration. Je les félicite, plus particulièrement la directrice, madame France Laquerre, pour le travail et les améliorations apportées à l'immeuble en plus du rayonnement que cela apporte à notre municipalité.

Suite à la consultation publique dans le dossier de la modification des règlements d'urbanisme, pour la zone M-06, le conseil, après maintes discussions, en est arrivé à la conclusion qu'il valait mieux ne rien changer. Nous allons regarder si d'autres options pourraient être offertes aux propriétaires qui avaient fait cette demande de changement initialement.

Un autre dossier concerne la Route à la Laine. On a reçu une demande afin que celle-ci soit interdite aux camions. Cette demande a été faite par le propriétaire de la sablière. Elle est dirigée vers le ministère des Transports du Québec (MTQ) qui doit aussi avoir les autorisations des municipalités voisines, soit Saint-Pierre-les-Becquets et Deschailhons-sur-Saint-Laurent. Dossier en suivi.

Pour ce qui est de la région de Bécancour, aucun dossier spécial à la MRC. Par contre, le développement du Parc industriel demeure d'actualité.

Pour le service incendie, rien de majeur de ce côté, sauf le besoin de pompiers volontaires. Si vous avez envie de vous impliquer ou si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés, je vous invite à communiquer avec Sébastien Demers ou Élisabeth Bélanger au 819-288-5694 ou par courriel à incendie@mrcbecancour.qc.ca.

Enfin, je vous souhaite un bel été, de bons moments en famille et avec vos amis. Et, puisqu'il y aura plus de déplacements, soyez prudents sur les routes et dans vos activités.

René Guimond



le Parisvillois

Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!


est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:
Renaud Labrecque, Karine Paquet et Amélie Grimard

Montage et conception graphique:
Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL
6 JUIN – 4 JUILLET – 1^{ER} AOÛT**

Ces séances se tiennent
à la salle du conseil située au
1170, rue du Terrain-de-Jeu à 19 h 30.
(Les portent ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances
du conseil sont disponibles via le site
internet de la municipalité au
www.municipalite.parisville.qc.ca
sous l'onglet «administration municipale».

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**2023, l'avancement des travaux se poursuit!**

Voici en quelques lignes les différents projets que la municipalité réalisera tout au long de la saison estivale 2023.

Travaux majeurs à l'été 2023

Pour les gens qui ont suivi l'avancement du projet concernant le raccordement du puits #3. Nous nous rapprochons rapidement de la fermeture du dossier. La plus grande partie du travail est maintenant derrière nous et si rien de majeur ne survient dans les prochains jours, la municipalité sera en appel d'offres public sur la plateforme SEAO au mois de juin afin d'octroyer officiellement le contrat de raccordement du puits #3. Les travaux-terrain sont prévus à la fin de l'été 2023 et devraient se terminer à l'automne. Il est important de comprendre que malgré le raccordement du nouveau puits la municipalité n'aura pas accès à une plus grande quantité d'eau potable pour ses citoyens. Le raccordement de ce nouveau puits nous permettra d'offrir la sécurité nécessaire à nos citoyens en cas de bris à l'une de nos pompes considérant que le puits #1 n'est plus en fonction. Les puits #2 et #3 fonctionneront donc en alternance afin de bien répondre à la demande citoyenne et ainsi nous offrir une tranquillité d'esprit lors de situation d'urgence advenant le cas.

Revitalisation des infrastructures sportives

Le projet de revitalisation des infrastructures sportives se poursuivra lors de la saison 2023. Comme vous avez pu le voir, nous avons débuté le grand projet l'an dernier avec l'installation de nouvelles bandes de patinoire ainsi que de nouvelles lumières D.E.L. sur le terrain des loisirs. Dans les prochaines semaines, les toits pour les abris de joueurs de baseball seront installés et en parallèle l'inspection du système de drainage du terrain de baseball se fera afin d'améliorer l'espace de jeu. À l'heure actuelle, tout le monde qui marche non loin du terrain de baseball après une journée de pluie constate que nous nous retrouvons avec une piscine municipale sur le terrain de baseball après quelques heures de pluie. La municipalité ira donc de l'avant afin de s'assurer que le terrain se draine adéquatement.

À l'étude: Instauration d'une taxe d'eau pour les branchements non résidentiels

Le titre parle de lui-même, avec les réalités que nous impose le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la municipalité est présentement en réflexion quant à l'instauration d'une taxe d'eau pour les branchements non résidentiels dès l'année 2024. Cette nouvelle approche vise à moduler la taxation en fonction du principe de consommateur/payeur dans le but de promouvoir une saine consommation de notre ressource. La méthodologie sera donc la suivante: un branchement qui consommera plus d'eau verra par le fait même sa facture augmenter en fonction de sa consommation. Par ailleurs, un montant de base vous sera chargé pour votre branchement au réseau d'aqueduc afin d'assurer que la municipalité soit minimalement en mesure d'opérer le réseau d'eau potable. Par la suite, la lecture des compteurs d'eau dictera le montant réel que la municipalité aura à vous charger en fin d'année. Ce montant sera ajusté en fonction du nombre de mètres cubes que vous aurez consommé lors des 12 derniers mois. Cette nouvelle pratique, qui est d'ailleurs déjà en place dans plusieurs municipalités du Québec, vise à sensibiliser les consommateurs et réduire le frais d'exploitation pour les municipalités. L'approche demeure de privilégier l'utilisation d'eau potable à des fins essentielles seulement. Nous sommes sans contredit dans un secteur où l'eau peut nous sembler abondante, cependant la saine gestion de l'eau potable est et sera une priorité pour notre municipalité dans les prochaines années et c'est pour ces raisons que nous explorons présentement l'implantation d'une taxe d'eau pour les branchements d'aqueduc non résidentiels dès l'année 2024.

STATIONNEMENT DE LA SALLE MUNICIPALE

Pour faire suite au feuillet distribué il y a quelques semaines concernant le stationnement de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour (APHMRCB), la municipalité désire vous confirmer que celui-ci n'est effectivement plus accessible aux locataires de la salle municipale.

Cette décision survient à la suite d'une nouvelle demande de soutien financier que la municipalité a reçu la veille de la séance du 2 mai dernier par l'APHMRCB. Malgré le très court délai imposé dans la demande, le conseil municipal a tout de même pris le temps de discuter de celle-ci et ainsi peser le pour et le contre.

La demande en question consistait à ce que la municipalité paie la moitié des frais reliés à la réfection du stationnement privé appartenant à l'APHMRCB, ce qui représente une dépense de plus de 40 000 \$. Il faut savoir que cette demande n'a jamais été présentée à la municipalité lors de l'élaboration du budget

2023. Vous comprendrez qu'il est nécessaire, voir primordial, pour une municipalité de recevoir toutes demandes financières avant, voir pendant, l'élaboration du budget annuel afin de préparer la prochaine année et ainsi structurer le système de taxation.

Il a donc été convenu, lors la séance du conseil du 2 mai dernier, que la demande d'investissement de plus de 40 000 \$ (non budgété) de fonds publics dans la réparation d'un stationnement privé (donc n'appartenant pas à la municipalité) n'était pas une priorité pour l'administration municipale.

Rappelons-nous qu'initialement l'immeuble en question était la propriété de la Commission scolaire (CS). À cette époque, l'utilisation du stationnement par la municipalité ne posait aucun problème pour l'une ou l'autre des parties. En échange de l'occupation occasionnelle d'une partie du stationnement par les locataires de la salle municipale, la municipalité assumait la totalité des frais de déneigement et de balayage, chaque année. Cependant, en 2019 la municipalité n'a eu d'autres choix que de revoir cette méthode de travail en raison de différentes problématiques récurrentes soulevées par l'APHMRCB (bris lors des opérations de déneigement, détérioration de l'asphalte, etc.). Bien que la municipalité ait toujours répondu positivement aux différentes demandes (réparations, entretien, etc.), et ce aux frais de la municipalité, malgré qu'il s'agisse d'une propriété privée, une nouvelle méthodologie se devait d'être mise en place.

C'est donc en 2019 que la municipalité et l'APHMRCB ont travaillé ensemble sur une entente de location. Pour permettre aux locataires de la salle municipale de continuer à se stationner au 1255, rue Saint-Jacques, de façon occasionnelle, la municipalité devait payer annuellement plus de 3 000 \$ à l'APHMRCB (3 300 \$ pour la saison 2022-2023). Pour la municipalité, cet apport financier servait amplement à couvrir les frais de déneigement en plus de contribuer à l'entretien éventuel de leur stationnement.

Par ailleurs, la CS propriétaire de l'immeuble avant 2019, étant un organisme public, bénéficiait à ce moment-là d'une exemption de taxes. Cependant, la municipalité recevait du ministère des Affaires municipales un «tenant lieu de taxes» qui représentait une redevance financière de plus de 2 500 \$ annuellement afin de palier à cette exemption. À la suite de l'acquisition de l'immeuble par l'APHMRCB en 2019, l'organisme, appuyé par la municipalité, a obtenu à son tour une exemption de taxes foncières de la Commission municipale du Québec. Toutefois, la municipalité ne reçoit dorénavant plus aucune compensation ou redevance financière pour cet immeuble. Bien qu'une municipalité puisse imposer une taxe compensatoire afin de remplacer la taxe

foncière non perçue, permettant ainsi de charger les frais de taxes de services, comme pour chaque citoyen, tel que l'aqueduc, l'égout, les matières résiduelles, la fibre optique, le service incendie, la sûreté du Québec, etc., le conseil municipal a pris la décision en 2020 de ne pas imposer l'immeuble appartenant à l'APHMRCB en guise de soutien à l'organisme.

En 2019, la municipalité a également appuyé l'APHMRCB dans son projet de rénovation en octroyant 8 000 \$ du Fonds de développement des territoires (FDT).

Toujours en guise de soutien, la municipalité a, à plusieurs reprises dans les dernières années, offert gratuitement ou à très faible coût la salle municipale à l'association soit pour la tenue de ses activités sportives, ses pratiques de théâtre ou encore pour toute la durée de ses travaux de rénovation, toujours dans le but d'accommoder l'organisme et ainsi participer à son rayonnement.

L'équipe municipale a toujours pour but de s'assurer de la meilleure gestion possible des fonds publics et c'est pour ces différentes raisons qu'investir une telle somme sur une propriété privée, devenait impossible à justifier.

En mai dernier, la municipalité a été informée que devant son refus de partager 50-50 les coûts des travaux de réfection du stationnement privé de l'APHMRCB, celui-ci ne serait plus offert en location à la municipalité.

Nous vous invitons donc à privilégier désormais les espaces de stationnement de part et d'autre de la salle municipale et ensuite à vous stationner dans les rues non loin de celle-ci. Le stationnement devra se faire d'un seul côté de la rue afin de permettre aux divers services d'urgence de circuler en cas de besoin. Une nouvelle signalisation routière sera éventuellement ajoutée.

Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration!

FÊTE AUTOMNALE – 6^E ÉDITION

C'est le **16 septembre** prochain que nous vous invitons à vous réunir dans une ambiance festive et chaleureuse pour célébrer la 6^e édition de la Fête automnale de Parisville.

Réservez votre date et restez à l'affût, les détails suivront sous peu!

Le comité

Vous aimeriez vous impliquer dans la fête automnale? Vous avez des idées à proposer?

Écrivez-nous à:

info@municipalite.parisville.qc.ca

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas le deuxième versement de taxes municipales : 15 juin 2023

PRÉSENTATION D'UN NOUVEL ÉLU

Bonjour Parisvillois,

Natif du Bas-Saint-Laurent, mais travaillant dans la région depuis 10 ans, ma famille et moi avons emménagé à Parisville il y a 3 ans. Je travaille à la direction d'une entreprise œuvrant dans le secteur du génie civil. Je désire partager mes connaissances du secteur municipal et des infrastructures publiques et aussi participer au développement municipal.

Mathieu Perreault-Soucy, conseiller #6

ENCORE DU VANDALISME

Dans la section «loisirs» de l'édition du Parisvillois de juin 2022, nous étions heureux de vous présenter l'arrivée de belles caches de géocaching à Parisville. Originales et colorées, ces caches amusantes en forme d'animaux agrémentaient le paysage Parisvillois en plus d'attirer chez nous plusieurs amateurs de ce loisir.

Aujourd'hui, cette photo vous permet de constater par vous-même ce qu'il reste des 6 caches animaux installées en 2022 par Mélanie et Kathleen Ouimet.

Vers la fin du mois d'avril de cette année, les sœurs Ouimet ont dû ramasser les restes de leurs installations. Toutes vandalisées, et ce, pour une troisième fois.



Les graffitis sur le bâtiment de la Gare, le vandalisme dans les toilettes du chalet des loisirs et maintenant la destruction de ces caches...

Nous souhaitons vous rappeler que briser ou abîmer volontairement ce qui appartient à une autre personne ou ce qui se trouve dans un espace public est une infraction criminelle.

Si vous êtes témoins d'actes de vandalisme, n'hésitez pas à contacter la SQ.

En terminant, voici quelques statistiques intéressantes transmises par mesdames Ouimet concernant l'utilisation de leurs caches à Parisville :

Les 6 caches vandalisées ont cumulé 127 points favoris et ont été visitées au total 209 fois en l'espace de 10 mois. Sachant qu'un géocacheur obtient le droit d'accorder 1 point favori pour toutes les 10 caches trouvées, le ratio de points favoris / visites était très satisfaisant. Outre la conception des caches, les géocacheurs ont indiqué dans leurs commentaires apprécier la belle piste cyclable.

CONTENEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : Exclusivement réservé aux citoyens de Parisville

Disponible à l'angle des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu (jusqu'à son remplissage complet) samedi le 17 juin.



Matériaux acceptés : bois, revêtement extérieur, revêtement toiture, plastique, verre, métal, gypse, brique/béton, asphalte, agrégat, bardeaux, laine minérale, mélamine.

ATTENTION, ne sont PAS des matériaux de construction: Les meubles rembourrés, les tapis, les matelas, etc.



FEUX D'ARTIFICE

Le beau temps et les vacances d'été vous donneront peut-être l'envie d'allumer des feux d'artifice dans votre cour arrière.

Sachez qu'il est important d'en informer la municipalité et de vérifier le danger d'incendie sur le site de la SOPFEU (sopfeu.qc.ca).

Cette simple précaution pourrait vous éviter la visite du Service incendie ou même de la Sûreté du Québec.

Dans tous les cas, n'oubliez pas, le premier responsable, C'EST VOUS!



DES POULES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN?

La réglementation actuelle permet l'élevage de 4 poules maximum en périmètre urbain.

Toutefois, plusieurs consignes doivent être respectées, par exemple :

- La distance par rapport aux lignes de propriété;
- Les spécifications concernant le poulailler;
- La disposition des déjections animales.

Nous vous invitons à **contacter le service d'inspection en bâtiment afin d'obtenir plus de détails** ou encore à consulter le règlement de zonage qui est disponible sur le site internet de la MRC de Bécancour.

Si l'élevage de poules en périmètre urbain comporte des avantages, il peut aussi engendrer des problèmes. Il importe de bien vous informer avant d'entreprendre un tel projet.



BANDE RIVERAINE - RAPPEL IMPORTANT

Aucune intervention ne peut être effectuée dans la bande riveraine sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation.

La bande riveraine est une bande de terre de chaque côté d'un cours d'eau. Cette zone tampon entre le champ et le cours d'eau doit être laissée à l'état naturel ou aménagée.

Dans cet espace, il ne doit y avoir aucun travail du sol ni application d'intrants (engrais, fumiers, pesticides, etc.). Le sol ne peut y être laissé à nu.

Certaines interventions sont permises, mais vous devez d'abord en obtenir l'autorisation en contactant M. Christian Soucy, inspecteur en bâtiment à la MRC de Bécancour au 819-298-3300 poste 228.

Le saviez-vous?

Si vous amorcez des travaux sans les permis ou autorisations écrites préalables, vous pourriez être tenu de remettre la berge dans son état initial, en plus de vous voir imposer une amende pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars.

Avant d'intervenir, informez-vous, c'est votre responsabilité!



CAMP DE JOUR 2023

Le camp de jour de Parisville aura lieu du 26 juin au 10 août cette année. 31 moussaillons de Parisville et de Deschailions-sur-Saint-Laurent mettront de la vie dans notre municipalité pour la saison estivale. De 7h30 à 17h30, du lundi au jeudi, ça va grouiller au village. Malgré le manque de personnel chez certains, nous n'avons pas eu de difficulté à recruter nos animateurs.



Heureux d'avoir Ariane Bienvenue pour une deuxième année, il restait 2 postes à combler. Arnaud Depot de Parisville nous a séduits avec sa belle énergie, il fera donc partie de cette belle aventure avec nous. L'équipe d'animateurs se complète avec Victoria St-Gelais de Fortierville. Une artiste dynamique qui adore les enfants. Les jeunes seront entre bonnes mains encore une fois.

Dans les prochaines semaines, nos animateurs s'affaireront à créer une planification originale, diversifiée et dynamique afin de répondre aux attentes de tous ces jeunes. Comme dans le passé, notre priorité est la sécurité, le bien-être des enfants et leur bonheur. Tous les éléments sont réunis pour que cet été soit fantastique et mémorable. Bon été!

Amélie Grimard, coordonnatrice du camp de jour



Abattage et plantation d'arbres

L'arrivée des beaux jours amène le désir d'embellir nos terrains.

Avant de procéder à la plantation d'arbres, assurez-vous de connaître les principes généraux du règlement de zonage de votre municipalité.

Si vous désirez planter un arbre sur votre propriété, vous pouvez le faire, mais aucun arbre ne doit être planté à moins de cinq mètres de la ligne d'un fossé ou d'un chemin, ni à moins de deux mètres de la ligne d'un lot et à moins de 2,5 m de la ligne d'emprise en façade de terrain.

Plusieurs essences d'arbre sont prohibées à moins de 20 mètres de tout trottoir, chaussée publique, tuyau souterrain, infrastructure souterraine de service d'utilité publique, de composantes d'une installation septique ou ligne de terrain.

Communiquez avec le service d'inspection de votre municipalité ou consultez le règlement de zonage de la municipalité à l'adresse: www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis?r=permis

Vous devez obtenir obligatoirement un certificat d'autorisation avant d'entreprendre l'abattage d'un ou de plusieurs arbres.

Pour tous les lots situés à l'intérieur des zones de villégiature et du périmètre urbain, l'abattage d'arbres est autorisé uniquement dans les cas suivants :

- Arbres pouvant causer ou susceptibles de causer des dommages à la propriété publique ou privée;
- Déboisement pour procéder à l'ouverture, l'entretien et/ou l'élargissement des rues publiques, privées ou des servitudes d'utilité publique;
- Coupe d'arbres dépérissants, endommagés ou morts;
- Travaux nécessaires à l'implantation d'un bâtiment ou autre ouvrage.

Votre inspecteur en bâtiments et gestion des nuisances
Christian Soucy: 819 298-2070

****MISE EN GARDE :** Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables.

**PROGRAMME D'INCITATION
À LA CONSTRUCTION**

Règlement 393-2022

En octobre 2022 la Municipalité de Parisville a mis en place un nouveau programme incitant les gens à construire des propriétés sur son territoire.

L'aide accordée consiste en un chèque de 5 000 \$ offert au propriétaire suivant la fermeture de son permis de construction.

Objectifs du programme

1. Encourager l'établissement de nouvelles familles sur le territoire de la Municipalité de Parisville
2. Soutenir la croissance démographique de la Municipalité de Parisville
3. Promouvoir l'attraction de main-d'œuvre pour les entreprises de la MRC de Bécancour

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions d'admissibilité sur le site internet de la municipalité.

**TERRAIN
A VENDRE**
46 000 pi²
819-292-2222
info@municipalite.parisville.qc.ca

**GENS DE
CHEZ-NOUS**



**ÉCOLE SECONDAIRE
LES SEIGNEURIES**

Mention spéciale aux jeunes Parisvillois nommés au Gala Méritas 2023 qui a eu lieu le vendredi 26 mai dernier. Félicitations à tous!

- Abygaëlle Ouimet
- Anaïs Brisson
- Ariane Bienvenue
- Arnaud Depot
- Augustin-Yvando Champagne
- Chrystale Demontigny
- Coralie Demers
- Emma Widmer
- Jean-Félix Bienvenue
- Muhammad Iskode
- Nathan Pérusse
- Rosalie Lemay
- Sarah-Lee Aubé
- Zack Tousignant

**SPA
Mauricie**

**ENREGISTREMENT
DES CHATS ET DES CHIENS**

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. client@spamauricie.com

Loi P-38.002

**UNE LUMIÈRE DE
RUE DÉFECTUEUSE?**

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais.

Merci de votre collaboration!

DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Horaire des messes dominicales pour l'été 2023

4 Juin	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30
11 Juin	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
18 Juin	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30
25 Juin	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
2 Juillet	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30
9 Juillet	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
16 Juillet	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30
23 Juillet	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
30 Juillet	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30
6 Août	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
13 Août	Fortierville	11h00		
20 Août	Ste-Françoise	9h00	Parisville	10h30
27 Août	Fortierville	9h00	Deschaillons	10h30

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Municipalité de **Parisville**

ALERTES

**INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE SYSTÈME
PERSONNALISÉ
D'ALERTES.**

**SOYEZ INFORMÉ
EN CAS D'URGENCE**

RECEVEZ LES ALERTES MUNICIPALES
OU VOS LIENS MRC, SELON VOS BESOINS

TELEPHONE MOBILE SMS COURRIEL

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT!

819 292-2222
MUNICIPALITE.PARISVILLE.QC.CA



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Club de lecture d'été TD 2023 - Bibliothèque municipale de Parisville

La bibliothèque municipale de Parisville t'invite à te joindre au Club de lecture d'été TD les 4, 11 et 18 juillet de 13h30 à 15h00.

Pourquoi? Pour vivre des activités littéraires amusantes et captivantes / pour découvrir de nouveaux livres et de nouveaux auteurs.

Tu es inscrit au camp de jour? Pas de problème! Un animateur aura la responsabilité d'apporter le groupe inscrit à la bibliothèque au bon moment.

Pour t'inscrire: des feuilles d'inscription seront distribuées à l'école Le Phare en juin à tous les élèves via le sac à dos. Mieux: rends-toi à la bibliothèque lors des heures d'ouverture pour t'inscrire. L'aventure commence bientôt! Nous t'attendons!

Votre bibliothèque a acquis pour vous de belles nouveautés littéraires pour ensoleiller vos journées estivales. De plus, il y aura un échange de livres à la fin mai avec le Réseau Biblio. Encore plus de choix et de nouveautés en juin pour vous. Au plaisir de vous voir à la bibliothèque.

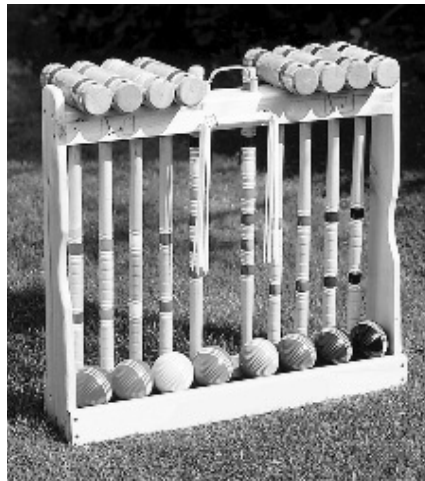
Diane Auger, coordonnatrice



CLUB DE CROQUET

Bonjour à toutes et à tous. La saison de nos ligues de croquet s'est terminée à la fin avril et recommencera en septembre. Passez un bel été et faites attention à vous. On se revoit en septembre. Merci et à bientôt.

Yves Blanchet, président



CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Échos du Club de la FADOQ

Après avoir souligné le 50e anniversaire de notre club en février, le mois de mars a été plutôt tranquille, si l'on excepte l'assiduité de nos «mordus» du jeudi après-midi qui s'en donnent à cœur joie au baseball poche.

Le 20 avril, nous avons présenté notre assemblée générale annuelle. (Rapport de l'année fiscale du 1er avril 2022 au 31 mars 2023) 46 membres intéressés y ont participé, assemblée brève et aucune nomination ou présentation de nouveaux administrateurs. Madame Lucie Germain et messieurs Henri-Noël Guimond et Maurice Grimard ont généreusement accepté de poursuivre pour un autre mandat.

Un dîner gratuit (boite de poulet Fusée) fut très apprécié. Cette activité obligatoire s'est poursuivie en après-midi par le baseball poche du jeudi. Ce qui termine une année d'admini-

stration rigoureuse et d'activités intéressantes et bien suivies des membres.

Le prochain rendez-vous est programmé pour le 15 juin; ce sera un souper «rencontre des voisins».

Pour les amateurs de pétanque, c'est un retour au jeu, tous les mardis à 18h30. Septembre marquera la rentrée avec un programme différent, mais tout aussi vivant. D'ici là, nous souhaitons un merveilleux été à nos 112 membres.

Marie-Blanche L'Hérault, secrétaire



CERCLE DE FERMIERES

Thème de l'année 2022-2023 : FIÈRE DE NOTRE ENGAGEMENT.

Comme vous pouvez le constater, le Cercle de Fermières demeure toujours très actif. Le 17 avril, un atelier de confection de lavettes était offert à une dizaine de membres.

Le jeudi 27 avril, les membres du CAL ont participé à la Journée printemps 2023 à Daveluyville. Belle rencontre! En après-midi,

nous avons pu admirer les magnifiques pièces réalisées par les Fermières de tous les cercles de la fédération 08. L'exposition était aussi offerte au public. Dans le volet intergénérationnel, nous tenons à féliciter Lili Couture pour sa lingette tissée qui sera exposée pour le concours provincial en juillet.

Le samedi 6 mai a eu lieu notre premier marché artisanal printanier qui fut très apprécié par les différents artisans et aussi très populaire auprès du public. Beau projet à renouveler, car on a atteint notre objectif : Fière de notre Engagement! Merci aux bénévoles pour leur aide et leur participation dans l'organisation et la réalisation du marché. Merci à nos commanditaires et à la

municipalité pour leur soutien financier. Un merci particulier à Karine Paquet pour la réalisation de notre affiche publicitaire et sa présence lors de l'activité.

La prochaine activité offerte à nos membres est la confection d'un foulard en soie qui aura lieu le 27 mai.

Le 9 juin, se tiendra l'assemblée générale de l'année 2022-2023 avec nos membres.

Nous vous souhaitons un bel été rempli de petits bonheurs pour le reste de l'année. Au plaisir de se retrouver à la rentrée!

**Johanne Brisson,
responsable aux communications.**



Résidence Des-Jardins-les-Becquets

Dédiés à votre mieux-être

102, Narcisse-Beaudet
 Saint-Pierre-les-Becquets, Qc
 G0X 2Z0 819-263-2424

Sylvie Gauvin, directrice générale
 residencejardinslesbecquets@gmail.com

NOUVEAU
 Marc et Gaël,
 Deux cuisiniers
 d'expériences pour
 satisfaire vos papilles
 gustatives!

À la résidence, vous serez accueillis dans un milieu de vie bienveillant, sécuritaire, un personnel qualifié, serviable 24H/24H. Composé de gens engagés, soucieux de vos besoins. Service infirmier 7 jours /7. Une de notre priorité, le maintien de l'autonomie, en offrant un environnement confortable, chaleureux et dynamique.

Quelques unités de disponibles, nous vous offrons des soins personnalisés, du soutien au quotidien, pour des aînés autonomes, semi-autonomes et en perte cognitive (Alzheimer).

Offrez-vous une tranquillité d'esprit en optant pour un milieu de vie sécuritaire et propice à votre épanouissement en tout temps et toutes circonstances. **Venez nous rencontrer dès maintenant,** afin de faire un choix éclairé. Prendre rendez-vous au 819-263-2424, poste 0, ou par courriel : residencejardinslesbecquets@gmail.com

Chambre



Salon



Studio



Studio



SECTEUR AILE PROTHÉTIQUE

Nous offrons 10 unités pour personnes en perte d'autonomie, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Des services de soins enveloppés de chaleur humaine, au jour le jour. Un milieu de vie distinctif, **sécurisé,** animé, personnel compétent et professionnel, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillement, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

Pour prendre rendez-vous contactez nos adjointes administratives 819- 263-2424, poste 0

Auto - Moto - Scooter - Spyder - Classes 1 et 3



Cours Spyder

460 \$ tx incluses

Durée : 1 journée
Théorie : 3 heures

Pratique : 4 heures
*En présentiel



Cours Scooter

310 \$ tx incluses

Durée : Sur 2 jours
Théorie : 3 heures
(soir de semaine en ligne)

Pratique : 3 heures
(fin de semaine)
Samedi ou dimanche



Cours moto

Cours moto

1 380 \$ tx incluses

Nous prenons des inscriptions à partir de janvier !

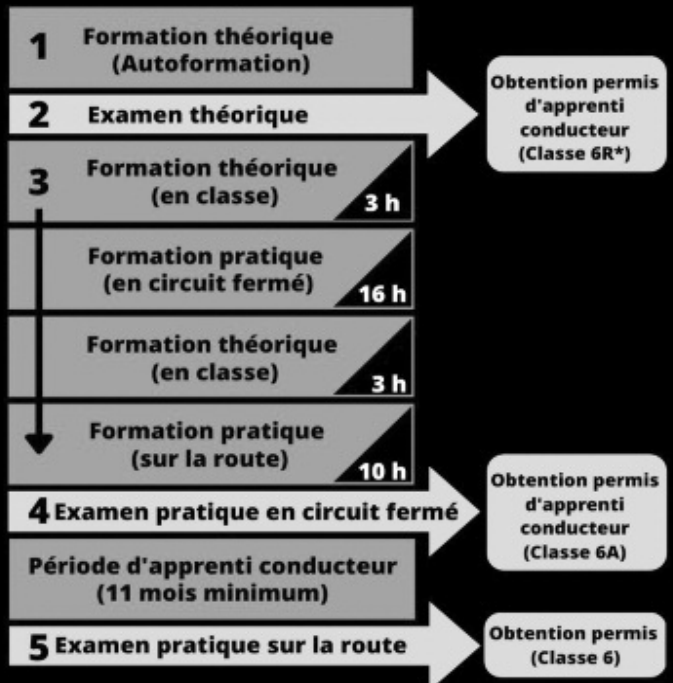


Durée : Min.1 mois
Théorie :
en ligne seulement

Pratique :
horaire flexible
(jour, soir,
fin de semaine)

*Les cours sont offerts d'avril à octobre


Parcours pour obtenir votre permis de moto



École de conduite Lotbinière

 1000 Boulevard Saint Joseph,
Laurier-Station, QC, G0S 1N0

 418 728-2000

 infoecl0226@gmail.com

PLUSIEURS AUTRES COURS OFFERTS !

Pour en savoir plus sur :

- Les différentes formations
- Pour nous contacter OU
- Pour nous suivre sur



Une école, la même passion :
Celle de conduire !

www.ecoledeconduitelotbiniere.com



141, rue Principale
Fortierville
(Québec)
G0S 1J0
Tél : 819-287-4595
Fax : 819-287-5815



**MATÉRIAUX
FORTIERVILLE**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CONSEILS

Préparer la tondeuse

Avant la première tonte, il faut vous assurer du bon fonctionnement de votre tondeuse.

- **Vidangez le réservoir d'essence.** L'essence qui a passé l'hiver dans la tondeuse sera moins combustible et il vous sera alors plus difficile de la démarrer. Retirez la vieille essence avec une pompe à siphon et remplissez le réservoir d'essence neuve;
- **Changez la bougie d'allumage** à chaque printemps, car elle se détériore rapidement et rend le démarrage de la tondeuse très difficile, en plus de gaspiller du combustible;
- **Remplacez aussi le filtre à air** car il s'encrasse facilement d'huile et de débris, réduisant l'efficacité du moteur;
- **Aiguiser les lames** pour qu'elles continuent de couper nettement l'herbe plutôt que de la déchiqueter, ce qui rend l'herbe plus sensible aux maladies. Il est recommandé de **procéder à l'aiguisage des lames au printemps et à la mi-saison.** Si vos lames sont craquées, remplacez-les;
- **Retirez les résidus d'herbes sous le capot.** S'ils s'enlèvent difficilement à la main, utilisez une laveuse à pression.

VISITEZ NOTRE SITE WWW.BMR.CO, POUR PLUS D'IDÉES ET DE CONSEILS

DES BLAGUES POUR GARDER LE SOURIRE

Dans un brouillard à couper au couteau, avec une visibilité quasiment nulle, un automobiliste heurte un autre véhicule. Il descend et dit au conducteur :

- Je suis désolé, mais vous êtes dans votre tort. Je venais de droite
- Ça m'étonnerait que ça joue auprès de mes assurances. Vous êtes dans mon garage...

Le petit Nicolas demande à son père une pièce de 2 Euros :

- C'est pour quoi faire ?
- Ben, c'est pour les donner à une vieille dame.
- Bravo Nicolas, c'est très bien de vouloir l'aider, tu fais une bonne action... Si les petits cochons ne te mangent pas, on fera quelque chose de toi !!!
- Mais où se trouve-t-elle cette vieille dame ?
- Euh, là-bas dans la camionnette, elle vend des glaces !...

1

Objectif: Mettre en valeur et diffuser des photos d'attraits, de beaux endroits situés dans notre grande région du Centre-du-Québec.

Vous êtes fier de votre coin de pays? Il faut se l'approprier et le faire connaître le plus possible. Nous voulons collaborer à le mettre en valeur et nous avons besoin de vous!

Nous utiliserons notre page pour diffuser et mettre à l'honneur vos photos de la région. Aucune publicité d'entreprise privée en image.

Faites nous parvenir vos photos à: projet@trcacdq.com en nous mentionnant votre nom et les informations qui concernent la photo.

Merci de votre collaboration, ensemble nous participerons à notre façon au rayonnement régional! Pour le plaisir!!



ÉCOCENTRE

**1995, ROUTE MARIE-VICTORIN
DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT**

**Lundi : 9 h à 12 h
Vendredi : 13 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 13 h**

**Tous les détails au
www.municipalite.parisville.qc.ca**

CAB

**Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour**

Le Centre d'Action Bénévole a la charge du service de popote roulante qui consiste à offrir des repas congelés et équilibrés, livrés à la porte des personnes ayant un besoin permanent ou ponctuel de soutien à leur alimentation, dans une perspective de soutien à domicile. Des plats sont disponibles une fois par semaine soit le mercredi pour la livraison, à raison de 6.00 \$ le plat principal, la soupe à 0,50 \$ et le dessert à 0,25 \$.

La livraison de ces repas représente beaucoup. C'est une présence hebdomadaire qui permet de briser la solitude, de bâtir des liens de confiance et d'assurer une sécurité sur une base régulière. Grâce aux popotes roulantes, plusieurs aînés peuvent faire le choix de continuer à vivre dans leur maison, dans leur quartier, près de leurs proches.

Ce service est accessible sur le territoire de la MRC de Bécancour. De plus, 4 bénévoles donnent de leur temps pour ce service. Ces bénévoles sont des personnes qui désirent s'impliquer dans leur communauté et qui, grâce à leur travail, permettent de fournir des repas à coût modique aux personnes en perte d'autonomie.

Pour nous rejoindre, veuillez contacter France au 819 288-5533 ou au 1-855-788-5533.

Animal perdu, que faire?

Signalez rapidement la perte de votre animal en ligne: spamauricie.com

Le médaillon de la SPA Mauricie, un essentiel pour assurer le retour rapide de votre animal: lorsque l'animal porte un médaillon, il est évident pour le citoyen qui le retrouve que celui-ci a un maître qui est à sa recherche. En communiquant avec la SPA Mauricie, il sera facile de rendre l'animal à son propriétaire parfois même sans qu'il ne passe par le refuge!



Animal trouvé, que faire?

Vous devez remettre l'animal sans délai à la SPA Mauricie. En effet, plusieurs signalements provenant de gens ayant perdu leur animal sont reçus chaque jour. Cela signifie que le maître du matou qui se cache sous votre balcon ou du toutou qui marche seul sur le trottoir devant votre maison est possiblement à sa recherche. Un service gratuit pour les citoyens de Parisville: accueil d'un animal errant au refuge sur preuve de résidence ou transport par un patrouilleur de la SPA Mauricie.

Le civisme, c'est également pour vos animaux de compagnie!

Être propriétaire d'un animal, c'est également accepter le règlement municipal sur la garde d'animaux qui permet à tous de vivre en sécurité et en harmonie sur un territoire partagé. Ainsi, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre animal de compagnie ne représente pas une source de problèmes pour vous et le voisinage. Assurez-vous donc de;

- Socialiser votre animal n'aura que des avantages et vous évitera qu'il morde;
- Ramasser les matières fécales de l'animal sur tout lieu public et immeuble ou logement privé, y compris le vôtre, et en disposer de façon hygiénique dans un délai raisonnable;
- Veiller à ce que votre animal ne trouble pas la paix et la tranquillité de votre voisinage (jappements excessifs, vagabondage, déprédation).

Important! Un règlement d'application de la Loi provinciale sur l'encadrement des chiens est en vigueur depuis le 3 mars 2020 partout au Québec. Voici ce que tout propriétaire de chien devrait savoir:

- L'enregistrement de vos animaux est obligatoire auprès de la SPA Mauricie, dans un délai de 15 jours suivant l'adoption ou un déménagement, renouvelable annuellement;
- Dans un endroit public, un chien doit être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Dans un endroit public, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m.;
- Un chien de 20 kg et plus doit porter un harnais ou un licou en tout temps sur les lieux publics sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine.

Ces mesures sont applicables à tous les chiens. Des mesures plus spécifiques sont exigées pour les chiens déclarés potentiellement dangereux. Pour en savoir plus: www.spamauricie.com.



Notre mission

Notre rôle est d'**accompagner**, soutenir, référer, informer, prévenir, écouter, fournir des dépannages alimentaires, distribuer gratuitement du matériel de prévention, pourvoir à des références vers les ressources et **services appropriés** ainsi que de sensibiliser et prévenir.

Q: Qui sont les personnes visées ?

Toutes !

Q: Où est-ce?

R: Nous nous déplaçons à la grandeur de la MRC. Nous avons également un **milieu de vie** dynamique et accueillant qui ouvre ses portes du mardi au vendredi. Nos locaux peuvent vous permettre de prendre une douche chaude, de laver vos vêtements ou simplement de venir prendre un café, jaser et participer à nos belles activités!

Qui sommes-nous?

LaRue Bécancour est un organisme de **travail de rue** desservant la MRC de Bécancour. Parfois, la route peut sembler plutôt difficile : Notre objectif est de vous accompagner selon vos besoins.

Disponibilités

Si vous vivez une situation difficile et que vous éprouvez le besoin d'en parler ou de trouver des pistes de solutions, **n'hésitez pas à nous contacter!** Nos travailleurs et travailleuses de rue sont bien sympathiques et si vous avez des questions, il nous fera plaisir d'y répondre.

DU LUNDI AU VENDREDI
819 298-4799

2750, boul. Bécancour,
Bécancour, QC. G9H3V8
laruebecancour.org
Facebook / Instagram

Confidentialité garantie



Exposition AGRICOLE DE LA MRC DE BÉCANCOUR

L'Exposition agricole de la MRC de Bécancour présente sa 41e édition du 2 au 4 juin 2023. L'endroit par excellence pour se divertir avec des activités ludiques à proximité de chez soi. Comme à son habitude, l'Exposition proposera des activités pour mettre en valeur l'agriculture, l'agroalimentaire et un divertissement incontournable, et ce, dans une ambiance unique. Vous retrouverez celle-ci sur le site de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets qui est situé au 185, route 218. Pour connaître la programmation complète, consulter le site internet : www.expomrcbecancour.com.



FÊTE NATIONALE LE 23 JUIN À FORTIERVILLE

13h00 Tournoi de volleyball et pickleball
De 13h30 à 15h30
Olympiades de pompiers pour enfants et ados
15h00 Danse intergénérationnelle pour tous
16h00 Jeux gonflables et station maquillage
« A vos pinceaux »
17h00 Souper hot-dogs et "grilled cheese"
Musique avec Stéphane Lévesque band et le chansonnier Jayson-Julien Latreille
Feu de joie et feux d'artifice
Les loisirs de Fortierville Inc.



PÉTANQUE

TOUS LES MARDIS
18H30



Gratuit
1165, rue du Terrain-de-jeu

Bienvenue à tous!

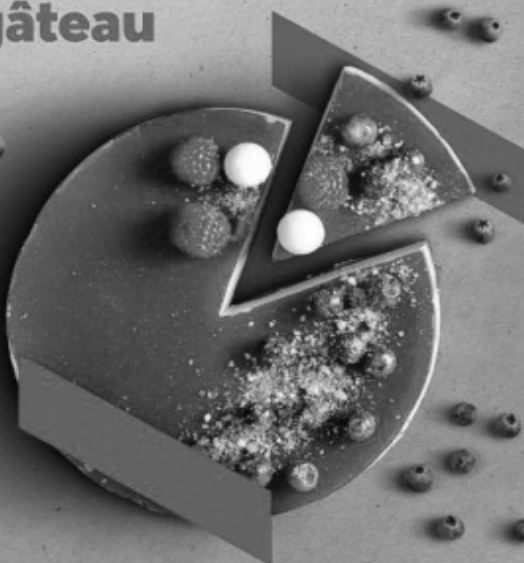
FÊTE FAMILIALE DE LA ST-JEAN BAPTISTE À DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT SAMEDI LE 24 JUIN



Au terrain des loisirs, 210, 14 ième Avenue
13h00 Tournoi de washer.
Info : Patrick Soumis 819-244-4876
Rallye pédestre ou à vélo
Jeux gonflables
17h00 Souper Hot dog-Poutine et bar sur place
19h00 Musique avec Michel Lefebvre
Petit feu d'ambiance.
Nous serons sur place de 13h00 à 23h00
Comité Des Loisirs de Deschaillons-sur-St-Laurent



La ristourne, c'est votre part du gâteau



Cette année, 1 161 723 \$ en ristournes sont partagés avec nos membres et la communauté.

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

819 298-2844



Desjardins

Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne



Visites résidentielles des pompiers au cours de l'été/automne 2023

Dans le cadre de son programme de visites résidentielles, votre service de sécurité incendie de la MRC de Bécancour vous informe que les pompiers visiteront les résidences de Parisville. Les visites débuteront dès juin, si possible, et se feront du lundi au samedi entre 8 h et 17 h. Les visites de prévention dans les résidences figurent toujours parmi les moyens privilégiés pour sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison. Ce sera un moment pour vérifier si vos avertisseurs de fumée sont placés au bon endroit et s'ils sont fonctionnels. Vous pouvez, avant notre passage, vous assurer que : vos batteries sont changées, vous avez testé vos avertisseurs à l'aide du bouton test et vous avez changé vos avertisseurs de plus de dix ans. Les pompiers qui iront visiter vos résidences sont des pompiers formés et très professionnels. Ils se présenteront en uniforme avec un véhicule identifié du service incendie.

Le Service de sécurité incendie de la MRC de Bécancour vous demande de les accueillir et de collaborer à cette opération qui pourrait éventuellement sauver votre vie ou celle de vos proches. Si vous avez des questions ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 288-5694.

Feu de plaisance et permis de brûlage

Votre feu ne dépasse pas 1 mètre sur 1 mètre? Il est dans un endroit sécuritaire? Il s'agit d'un feu de plaisance.

Si toutefois vous dépassez ce volume, il vous faut : UN PERMIS DE BRÛLAGE! C'est gratuit, rapide et vous obtiendrez des conseils afin de respecter la réglementation. Nous vous invitons à consulter le site internet de la MRC de Bécancour : www.mrcbecancour.qc.ca/politiques-et-reglements pour la réglementation complète. Avant d'allumer, n'oubliez pas de consulter l'indice de danger d'incendie sur le site de la SOPFEU <https://sopfeu.qc.ca/>. Vous croyez que des matières non autorisées sont en cause, nous vous invitons à nous appeler au bureau durant l'horaire régulier ou encore de faire un appel de vérification au 911 en dehors de celui-ci. Si vous craignez pour votre sécurité, faites immédiatement le 911.

Peu importe la taille de votre feu, les matières combustibles autorisées sont les suivantes : Arbres(bûches), branches et feuilles mortes. Toutes autres matières sont interdites!



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Donald Martel

Député de Nicolet-Bécancour

819 233-3521 / 1 855 333-3521
Donald.martel.nico@assnat.qc.ca

CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE



Trois-Rivières, le 1er avril 2023 - Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents qui sont sollicités par des vendeurs itinérants offrant des services ou des produits à domicile.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des personnes, qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Demandez à la personne de s'identifier : son nom, la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo.
- Demandez-lui de voir le permis que la municipalité lui a décerné. Par la suite, vérifiez auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme, a le droit d'effectuer de la vente itinérante ou de la sollicitation. Si le représentant n'a pas de permis ou que la présence de l'individu dans le quartier vous insécurise, contactez les policiers.
- Avant toute chose, demandez-vous si vous en avez vraiment besoin. Nous vous conseillons de magasiner vous-même pour demander des soumissions. Vous aurez ainsi toutes les informations en main et un délai de réflexion avant de signer un contrat.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels, ni d'argent, ni de chèque, ni de copies de factures ou d'états financiers.
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez l'Office de la protection du consommateur. Vous pouvez également consulter le Centre antifraude du Canada pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications et de la prévention

Région Mauricie-Lanaudière
Sûreté du Québec – 819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca



Philippe Tounissidis
mec_evo@hotmail.com

Mécanique Diesel et Européenne

819.632.2013
mecaniqueevolution.com

Casse Croûte
Le Rubis

819-292-2716

Commande pour emporter
Menu du jour
Crème glacée molle
Permis d'alcool

1236, Rte 265
Parisville, G0S 1X0
Manon Beaudet, prop.
manonbeaudet3105@hotmail.com

Judith Lajoie inc.

Société par actions d'un courtier immobilier
Coach Achat-Vente

B 418.666.5050
C 581.982.2211



RE/MAX RÉFÉRENCE 2000

3333, rue du Carrefour, local 250
Québec (QC) G1C 5R9
judith.lajoie@remax-quebec.com
www.judithlajoie.com




PORTES & FENÊTRES
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse
620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0
T 819 292-2096
F 819 292-2594
peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10 **PEPERUSSE.COM**

Les Entreprises Jacques
BEAUDET Inc.



T.: 819 292-2174 C.: 819 386-8505



JO BEAUDET INC.

BOIS DE CHAUFFAGE
SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE
JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973



PÉRUSSE CONSTRUCTION
ÉRUSSE inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
182 2163-9251-76

En affaire depuis 35 ans

819 292-2645
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE



CARSTAR
Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®





PARC RÉGIONAL
DE LA
**RIVIÈRE
GENTILLY**

1000, ROUTE DES FLAMANTS
SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD
QUÉBEC G0X 2W0

**VOICI LA PROGRAMMATION
ESTIVALE 2023 DU PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE GENTILLY.**

PROGRAMMATION RENDUE POSSIBLE EN PARTIE GRÂCE
AU SOUTIEN FINANCIER DE



Le Parc est fier de vous présenter une programmation estivale qui saura divertir et éduquer tous les membres de la famille.

Que ce soit d'ordre scientifique, éducatif ou sportif, nous nous sommes alliés avec plusieurs professionnels passionnés pour vous faire vivre la plus belle expérience possible, et ce, en plein air.

Pour plus de détails, surveillez nos pages Facebook et Instagram au courant de l'été ou contactez-nous par:

- téléphone au **819 298-2455**,
- email à reservation@rivieregentilly.com
- en visitant notre site web au rivieregentilly.com/nouvelles/

Merci à tous pour votre soutien et collaboration. Nous avons sincèrement la plus belle clientèle qui soit!

- Les prix établis sont + TAXES et incluent les frais d'entrée journalier.
- Frais d'entrée journalier applicable lorsqu'indiqué.
- **Frais d'entrée et activité GRATUITE** lorsqu'indiqué (gracieuseté d'Hydro Québec)

Politique de modification et/ou d'annulation

Le client est remboursé si:

- Le minimum de participants n'est pas respecté
- Il annule **plus de sept (7) jours** avant l'activité
- Le Parc ou l'animateur de l'activité annule cette dernière (température, contretemps, etc.)

Le client n'est PAS REMBOURSÉ si:

- Il annule **sept (7) jours ou moins** de l'activité
- Il ne se présente pas

PROGRAMMATION ESTIVALE 2023

MOIS	DATE	HEURES	TITRE	DESCRIPTION	PRIX
MAY	20	10:00 À 11:00	LES PETITS DÉBROUILLARDS: LA CHIMIE	INITIER LES PLUS JEUNES AU MONDE MERVEILLEUX DE LA CHIMIE À L'AIDE D'EXPIÉRIENCES SCIENTIFIQUES ÉCLATANTES ET SÉCURITAIRES QUI SAURONT LES ÉPATER! PRÉSENTÉ PAR TECHNOLOGIE DE LA MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	GRATUIT Hydro Québec
	27	10:00 À 11:00	OISEAUX DU QUÉBEC: AILES ET BECS	ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR LE MUSÉE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC.	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
		13:30 À 15:00	YOGA EN NATURE AVEC MARYE-EVE LAQUERRE	ATELIERS ÉDUCATIFS PRÉSENTÉS PAR MARYE-EVE LAQUERRE, ENSEIGNANTE DE YOGA	15\$/ ENFANT 20\$/ ADULTE
JUIN	03	10:00 À 11:00	LES PETITS DÉBROUILLARDS: L'INGÉNÉRIE	DEVENIR INGÉNIEUR D'UN JOUR EN ÉTUDIANT DES PHÉNOMÈNES MÉCANIQUES SIMPLES QUI NOUS ENTOURENT DANS LA VIE DE TOUTS LES JOURS. ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR TECHNOLOGIE DE LA MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	GRATUIT Hydro Québec
		10:00 À 11:00	PLANTATION DU JARDIN COMMUNAUTAIRE	PLANTATION DU FAMEUX JARDIN COMMUNAUTAIRE, ÉCHANGE DE PLANTES ET ENCORE PLUS AVEC JULIEN FRANCAZAL	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
	10	10:00 À 11:30	COURSE À PIED EN FORÊT	LA CHARMANTE JULIE BERGERON QUI VOUS APPRENDRA LES ASPECTS TECHNIQUES DE CE SPORT : POSITIONS DE BASE, FOULÉE, MONTEE, DESCENTE, L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE ET ENCORE PLUS.	15.00\$/ PERS.
JUILLET	17	10:00 À 11:00	ATELIER CANINE	ATELIER SCIENTIFIQUE SUR LA MARCHÉ EN FORÊT ET LA PRÉVENTION DES MORSURES AVEC LUCIE ROBERTSON ÉDUCATEUR CANIN.	15.00\$/PERS.
	24	10:00 À 11:00	MAMMIFÈRES: IDENTIFICATION PAR LES TRACES	ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR LE MUSÉE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
	01	19:00 À 20:30	SPECTACLE DE CHARLES OSTIGUY	VIBER AU RYTHME DE LA MUSIQUE EN PLEIN AIR LORS DE LA PRESTATION ORIGINALE ET VARIÉE AVEC GUITARE, CHANT, DJEMBE ET FLÛTE.	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
AOUT	08	13:30 À 15:00	COMPOSTAGE ET VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES	ATELIER SCIENTIFIQUE DE COMPOSTAGE ET PLEIN D'AUTRES MOYENS DE VALORISER LES MATIÈRES ORGANIQUES QUI NOUS ENTOURENT! PRÉSENTÉ PAR SERGE FORTIER EPCC	GRATUIT Hydro Québec
	15	10:00 À 11:30	L'ARCHÉOLOGIE AU PARC	INTRODUCTION SCIENTIFIQUE À L'ARCHÉOLOGIE DES PREMIÈRES NATIONS ET DE LA NATION WABANAKI SOUS FORME D'ATELIERS INTERACTIFS AVEC MANIPULATION D'ARTÉFACTS. PRÉSENTÉE PAR LE GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI	GRATUIT Hydro Québec
	22	10:00 À 11:00	DINOSAURES, REPTILES ET COMPAGNIE	ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR LE MUSÉE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC.	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
SEPTEMBRE	29	9:30 À 11:30	ATELIER SCIENTIFIQUE SUR LES PLANTES COMESTIBLES	VENEZ SENTIR ET GOÛTER DES PLANTES DANS NOS SENTIERS EN COMPAGNIE DE BIANCA LEGAULT. L'ÉTHIQUE DU CUEILLEUR, TRUC ET ASTUCES SERONT ÉGALEMENT AU MENU	GRATUIT Hydro Québec
	05	10:00 À 11:00	LE BENTHOS, ÇA MANGE QUI EN HIVER?!	ATELIER INTERACTIF AMENANT LES PARTICIPANTS À FAIRE PLUSIEURS MANIPULATIONS TOUT EN RECEVANT DES NOTIONS THÉORIQUES SUR CES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES. PRÉSENTÉE PAR GROBEC	GRATUIT Hydro Québec
	12	10:00 À 11:00	POISSONS, AMPHIBIENS ET MILIEUX HUMIDES	ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR LE MUSÉE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
OCTOBRE		13:30 À 15:00	ALGUES ET PLANTES AQUATIQUES	ATELIER SCIENTIFIQUE SUR LA CONTAMINATION DE NOS PLANS D'EAU PAR DES PLANTES AQUATIQUES ET DES ALGUES: PHÉNOMÈNE NATUREL UTILE OU NUISIBLE? PRÉSENTÉ PAR SERGE FORTIER EPCC	GRATUIT Hydro Québec
	19	11:00 À 12:00	SPECTACLE DE MAGIE	SPECTACLE DE MAGIE HAUT EN COULEURS AVEC THE MAGIC NICI	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
	26	10:00 À 11:00	LES POISSONS DU PARC	CONFÉRENCE SUR LES ESPÈCES DE POISSONS RÉPERTORIÉS DANS LES RIVIÈRES DU PARC. PRÉSENTÉE PAR GROBEC	GRATUIT Hydro Québec
NOVEMBRE	02	13:30 À 15:00	UN ÉCOSYSTÈME EN HARMONIE	COMPRENDRE LES LOIS QUI PERMETTENT AUX ÉCOSYSTÈMES DE FONCTIONNER EN HARMONIE! ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR SERGE FORTIER EPCC	GRATUIT Hydro Québec
	09	10:00 À 14:00	FÊTEZ LA RENTRÉE AVEC LES FOUS DE LA SCÈNE	MAQUILLAGES, JEUX GONFLABLES ET MACHINE À BARBE À PAPA	FRAIS D'ENTRÉE APPLICABLE
	16	10:00 À 11:00	LES PETITS DÉBROUILLARDS: L'ASTRONOMIE	L'ESPACE NOUS RÉSERVE BIEN DES SURPRISES! EXPLORE LES ÉTOILES, LE SYSTÈME SOLAIRE AINSI QUE LES SECRETS DE LA FORCE GRAVITATIONNELLE. ATELIER SCIENTIFIQUE PRÉSENTÉ PAR TECHNOLOGIE DE LA MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	GRATUIT Hydro Québec
DÉCEMBRE	23	10:00 À 13:00	MÉDITATION EN NATURE	VENEZ MARCHER ET RESPIRER DANS NOS SENTIERS AVEC LE TRÈS CHARMANT JONATHAN RIOPEL.	20,00\$/PERS.
	30	13:30 À 16:30	RECHERCHE DE TRUFFES	DÉCOUVREZ L'UNIVERS DES TRUFFES AVEC UNE SORTIE EN FORÊT. UNE PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DE VÉRONIQUE CLOUTIER BIOLOGISTE	60,00\$/PERS.

MARCHE. BOUL. RESPIRE!